

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 5 DECEMBRE 2016

La séance est ouverte à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

**M. le Maire.**- Mesdames, Messieurs, bonsoir. Vous savez que Istres a gagné contre Rodez, le petit a gagné contre le grand, et on avait quelqu'un au micro d'exceptionnel, comme au temps où on était en Ligue 2. C'était déjà M. Blanchon. Je suppose qu'il lui reste encore un peu de voix pour faire l'appel !

*(M. Blanchon procède à l'appel.)*

### I – COMMUNICATIONS

#### \* **Présentation de nouveaux membres du collège « Associations et Acteurs socioéconomiques ».**

**M. le Maire.**- Mesdames, Messieurs, je voudrais procéder à la présentation et l'installation de vos nouveaux représentants. En premier lieu, M. Régis Rodriguez qui, en tant que successeur de M. Michel Ramatchandirane, représentera donc l'Association du Quartier de la Bayanne. Ensuite, nous avons M. Gérard Foucher, Président de l'Association de Quartier des Craux Sud, en remplacement de Mme Odile Perrot. Enfin, M. Edouard Arel, Président du CIQ Le Clos du Vieux Mas, en remplacement de Mme Patricia Beauvils. Il est excusé ce soir et représenté par Mme Stéphanie Le Floch.

#### - **Travaux et Projets**

#### \* **Travaux de dépollution pyrotechnique sur la Base Aérienne 125.**

**M. le Maire.**- Je vais laisser la parole à M. Aragneau qui va faire le point des quelques journées que nous avons vécues dans le cadre des travaux de dépollution pyrotechnique sur la base aérienne. Vous savez que des travaux importants vont être entrepris sur la base aérienne, qui confirme d'ailleurs son statut de première base de France, voire même d'Europe, en tout cas pour les armées qui n'abritent pas l'OTAN. A ce titre-là, lorsqu'il y a des travaux de ce type, la base est obligée de faire de grosses opérations dites de déminage, « dites » parce qu'il n'est pas sûr que l'on trouve quelque chose dans le sol. On a fait une réunion publique générale au Castellan où de nombreuses personnes sont venues. On m'a expliqué, avec le bureau d'études et le colonel, les dispositions qui seraient prises pour éviter toute inquiétude. Les choses se sont bien déroulées. M. Aragneau va nous les rappeler.

**M. ARAGNEAU.**- Il faut rappeler que c'est dans le but de remplacer les 14 vieux Boeing C135 de ravitaillement en vol, qui sont en service depuis le début des années 60, que l'Armée a décidé la construction de nouvelles installations afin d'accueillir leurs remplaçants qui sont des Airbus A330. Des travaux de dépollution des sols devaient donc être entrepris. A la demande du sous-Préfet, le 3 octobre dernier s'est tenue une réunion publique au gymnase Hubert Parage de la Bayanne afin d'informer les riverains de ces travaux de dépollution pyrotechnique. La société GEOMINES, prestataire de l'Armée de l'Air, devait mettre à jour des cibles bombes pouvant potentiellement être de vieilles munitions de 250 kg de la dernière guerre mondiale. Les mesures de précaution à prendre pour de telles opérations nécessitaient d'interdire une concentration de personnes dans les établissements recevant du public, comme les écoles, les crèches, les structures sportives, dans un périmètre bien délimité. La collaboration entre les militaires, le chef de chantier de GEOMINES et la collectivité a été maximale. Nous avons pu leur demander de réaliser les opérations les plus contraignantes, comme celle touchant l'école Raoul Ortolan, durant les vacances scolaires de la Toussaint et de réaliser les mises à jour en matinée plutôt que l'après-midi afin de pénaliser au minimum les riverains et les structures recevant du public.

Si les enseignants n'ont pas été impactés par ces travaux, il n'en a pas été de même pour la halte garderie La Barbotine, pour les usagers du gymnase et du stade de la Bayanne, ainsi que pour les riverains du Mas de Saint-Véran et les personnes travaillant au Pôle Aéronautique. La halte garderie n'a pas pu accueillir du public durant 7 matinées. Devant la difficulté d'évacuer les enfants de la crèche, un rapprochement entre la Ville et la crèche a été organisé afin que les différentes structures de la Ville accueillent gracieusement les enfants qu'elle ne pouvait pas garder à l'occasion de ces travaux. Nous avons renouvelé cela chaque fois que cela a été nécessaire, mais malgré cela aucun enfant n'a été accueilli dans nos crèches. Par contre, l'ensemble sportif et le chemin des Bellons desservant le Pôle Aéronautique ont été impactés à 8 reprises. La zone impactée a été systématiquement neutralisée par les forces de Police municipale et nationale et la Gendarmerie, le temps des mises à jour.

Je précise que ces opérations ont permis de mettre à jour deux bombes de 250 kg, bombes qui ont été détruites ce matin 5 décembre. Les effets de ces destructions n'ont eu aucune incidence sur le quartier de la Bayanne, les effets ayant été contenus dans le périmètre de la base. Il est à noter également qu'en général les

travaux de GEOMINES n'ont impacté les riverains que pendant 15 minutes, sauf à deux reprises où il a fallu poursuivre les travaux de mise en sécurité et cela a duré chaque fois deux fois 3 heures.

Les riverains ont été informés de ces désagréments par distribution de flyers, et ce à deux reprises. Le service de Communication de la Mairie a suivi ce dossier au jour le jour en mettant les informations sur son site web, et la mobilisation de la presse a permis une diffusion plus large de ces travaux.

Aujourd'hui 5 décembre, nous avons assisté à la fin de la phase de dépollution pyrotechnique n°2.

En prévision d'autres travaux sur un autre secteur de la Base 125, une phase 3 a débuté début octobre en parallèle des travaux de la phase 2. La phase 3 consiste à mettre à jour des bombes de petit calibre, sans effet sur les riverains de la base. La mise à jour des cibles de 250 kg devrait s'effectuer pendant une phase 4 l'année prochaine. Une réunion devrait se tenir à la sous-Préfecture pour faire le point sur cette nouvelle dépollution.

**M. le Maire.**- Merci, Monsieur Aragneau. Je retiens deux choses : la nécessité de faire une réunion publique pour enlever toute inquiétude et la difficulté de persuader les gens que les choses se dérouleront très bien. On a affaire quand même à des gens dont c'est la spécialité, qui ont une mission bien particulière qui est d'abord de préserver, avant leur vie, la vie des citoyens de la collectivité, et ils le font très bien. Deuxième point : les diverses mesures qui ont été proposées tant par le colonel de la base que par moi-même étaient suffisamment consistantes pour que tout le monde soit suffisamment rassuré. J'en veux pour preuve que, bien que vous ayez dit que le service Petite Enfance de la Bayanne en pâtirait et que l'on ait proposé à 8 reprises de s'occuper nous-mêmes des dispositions à prendre pour ces enfants, les amener avec les nôtres dans divers endroits, cela n'a pas été nécessaire. Cela prouve que le problème n'était pas aussi important que ce qui était supposé. Donc, faisons confiance, en règle générale, aux gens qui ont des responsabilités, parce que finalement leur premier devoir est d'essayer de faire le mieux possible.

En tout cas, merci, Monsieur Aragneau, d'avoir piloté ce groupe avec M. Monniot qui a tranquilisé les Istréens jusqu'à ce jour.

#### \* Aménagements Rue Eugène Godefroy – Cité Craon.

**M. le Maire.**- Je voudrais vous donner quelques informations au sujet d'une rencontre que M. Casado et moi-même avons eue sur le terrain avec les habitants de la cité Craon. Ceux-ci s'inquiétaient de se retrouver avec un chantier dont ils ne mesuraient pas l'importance et qui pouvait entraîner quelques difficultés pour eux. Nous avons expliqué les choses le mieux possible. On a toujours du mal à être convaincant sur le sujet, d'autant plus que c'est plus l'émotion et le mot qui priment sur la réflexion directe. Comme nous n'avons aucun ennui sur ce sujet, nous avons pris l'engagement de faire une réunion publique avec tous les intervenants, ce que nous avons fait en date du 25 octobre et nous avons fait venir bien sûr le constructeur qui n'est autre que la Société Nationale Immobilière qui construit pour l'Armée en règle générale. Tout le monde a pu voir que le dispositif qui était pris était suffisamment étoffé pour permettre la rénovation du quartier, la réalisation de voies et des places de parking suffisantes. On a même trouvé une disposition supplémentaire pour en mettre une vingtaine de plus. Donc, la concertation a été bénéfique et surtout tout le monde est parti rassuré, avec toujours la question : « Etes-vous sûr que ce sont des gens biens qui viendront ? », comme si on était sûr de la conscience de chacun pour savoir si on est gentil et de bonnes mœurs.

En général, nous faisons tous attention pour que les choses se passent bien et je crois que l'on ne fait pas trop mal sur ce sujet.

#### \* Implantation du Burger King à Trigance et aménagement du rond-point afférent.

**M. le Maire.**- Nous avons participé à l'inauguration du restaurant Burger King qui nous permet de constater une nouvelle fois que notre ville est attractive, puisque ce n'est quand même pas une petite enseigne. C'est une enseigne en nombre limité, qui choisit les endroits particuliers. Je crois que la personne est suffisamment de métier pour avoir choisi le bon lieu, puisque ce qui était prévu pour un allant de 50.000 personnes que nous représentons à peu près, puisque nous sommes 44.400, équivaut aujourd'hui à une audience de 100.000. Nous avons donc une audience particulière.

Je voudrais également dire que les travaux qui ont été faits tout autour et qui consistaient à inclure un giratoire dans l'opération ont été réalisés aux 4/5<sup>e</sup>. On a eu une participation de Burger King sur la réalisation de cet ouvrage, avec la réalisation de pistes cyclables, et je crois que nous avons un ouvrage supplémentaire qui est intéressant pour la fluidité du quartier.

A ce propos, je tiens à vous dire que nous sommes en train de travailler sérieusement pour voir dans quelle mesure nous pourrions améliorer la fluidité de la circulation entre le carrefour Dassault et le carrefour Géant Casino. Les choses ne sont pas si faciles, mais nous aurons bientôt une solution. En tout cas, nous avons demandé à un bureau d'études de travailler dans une voie particulière. J'espère que cela nous permettra d'aller plus vite que prévu au rêve d'avoir de nouveaux équipements ailleurs qui ne seraient pas concevables parce que les terrains n'existent pas mais qui pourraient donc différer le règlement d'un problème que l'on peut peut-être envisager dans les 2 ou 3 ans qui viennent.

## **II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.**

**M. CASADO**.- M. le Maire a adressé 492 courriers à destination des habitants des quartiers Ouest. Pour le contrôle propreté, nous avons effectué 1.490 passages sur 4.300 sur l'ensemble de la commune pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2016. L'agent chargé du contrôle de la propreté a signalé 8 dépôts sauvages dans les quartiers Ouest, sur les 33 qui ont été recensés sur l'ensemble de la collectivité. On a aussi enlevé 22 tags.

Concernant Allô Travaux, 636 appels pour les quartiers Ouest, sur les 2.419 reçus, ce qui représente 26 %, émis principalement par les habitants du quartier de Trigance pour 18 %, des Narcisses pour 13 % et des Cognets pour 12 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts pour 44 %, d'éclairage public pour 28 % et de voirie pour 15 %.

Pour le bilan Allô Quiétude, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2016, 82 appels pour les quartiers Ouest sur les 366 reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 22 %, émis principalement par les quartiers de Trigance pour 18 %, les Cognets et la Bayanne pour 16 %, essentiellement répartis sur des problèmes de voisinage -nuisances sonores et rassemblements notamment- pour 58 %, et atteinte aux biens, dégradations de biens publics ou privés, pour 24 %.

Nous avons effectué une visite de quartier il y a 15 jours aux Laurentines, avec M. le Maire.

Concernant les travaux un peu plus importants, lors du dernier Conseil de quartier je vous avais informés qu'il y avait 3.517.000 € qui avaient été chiffrés pour les quartiers Ouest. Nous en avons retenu 682.000 pour 2016 et 500.000 ont déjà été réalisés. Dans ces 500.000 €, il y a le chemin des Pâquerettes où l'on a élargi le ponceau pour 67.200 €. La deuxième phase sera ensuite la réhabilitation du chemin complet. Le chemin de la Fortune où l'on a créé 6 places de stationnement à proximité du point d'apport volontaire.

Concernant les travaux du chemin du Bord de Voie Ouest, dont je sais que vous les attendez avec impatience, ils ont été revus à la hausse pour 240.000 €. Aux dernières nouvelles que j'ai eues aujourd'hui, ils devraient démarrer le 12 décembre, c'est-à-dire la semaine prochaine. La préparation des réseaux a été effectuée, donc on est prêts pour attaquer.

Parallèlement à ces travaux de voirie, les écoles ont également fait l'objet de travaux durant cet été : la toiture de la maternelle Gouin pour 63.000 €, le changement des volets roulants et huisseries à l'école élémentaire Ortolan pour 57.000 € et 50.000 € à l'école Gouin, l'ajout de film occultant, la réfection des toilettes et le matériel pour 50.000 € et la reprise du revêtement pour la création d'un jeu de boules à l'élémentaire Gouin pour 4.800 €.

D'autres travaux d'aménagement paysager ont été réalisés à hauteur de 168.000 € concernant l'allée du Buis à Trigance pour 27.800 €, l'allée des Aucen, Tante Marie, pour 27.612 €, et le parking du Stade Nautique pour 16.830 €.

En 2017, 3.700.035 € de travaux sont chiffrés pour les quartiers Ouest, mais il s'agira de n'en faire que 500.000. On se verra, avec les présidents de CIQ, pour définir les priorités, sachant qu'il y a des travaux qui sont pratiquement incontournables comme l'allée du Trident et l'avenue Raymond Filippi. Il faudra que l'on se voie parce que cela coûte très cher.

**M. le Maire**.- Je voudrais dire quelques mots sur les travaux du chemin de Capeau. Nous avons présenté cela à deux occasions et ici également. Les travaux qui concernent la partie publique, c'est-à-dire nos équipements, vont faire l'objet d'un démarrage dès début janvier, notamment au niveau du gymnase et de tous les équipements sportifs. L'école va être également réalisée dans la foulée, on en est au stade du concours d'architecte. Nous avons eu l'occasion de discuter avec les gens du CFAI, à leur demande, pour faire en sorte que l'EPAD puisse vendre un terrain supplémentaire, dans le cadre de leur extension, étant donné que maintenant ils vont être associés au Pôle Aéronautique pour tout ce qui est la formation des jeunes scolaires et que nous hébergeons actuellement au Pôle Aéronautique, et que dans l'avenir, toujours en liaison avec le Pôle Aéronautique et pour travailler dans le cadre des dirigeables et éventuellement, nous l'espérons, de la maintenance des MRPT, il y aura donc un diplôme particulier qui sera dévolu à ces jeunes. Donc, la semaine dernière, nous avons fait une intervention à l'EPAD pour que ce chantier puisse se faire, étant donné que le terrain a pu être vendu.

Je vais vous donner quelques informations qui ne sont pas en lien direct avec le quartier, mais comme elles sont intéressantes pour vous en tant que citoyens et également responsables de certains groupes leaders d'opinion, nous avons été amenés à travailler sur une charte pour protéger les dirigeants bénévoles. Vous savez que les bénévoles, dont vous faites partie, sont malheureusement de plus en plus en récession. Le temps que l'on y consacre, l'argent que l'on y met, puisque même si l'on n'est pas payé, quelquefois ça nous coûte, la responsabilité, la relation que l'on a avec les individus, font que l'on a plus ou moins de désaffections, et pour certains que je vois, l'usure -n'est-ce pas, mon ami Georges ? Tout cela fait que l'on a voulu éviter au moins l'épreuve de la responsabilité pour les bénévoles et faire en sorte que, dans le cadre de leur citoyenneté marquée, ils puissent être protégés. C'est donc le cas de la prise en compte de la responsabilité de la Ville à ce niveau-là.

**- Cadre de vie.**

**\* Déploiement de la Home Détection.**

**M. le Maire.**- Dans le cadre de notre politique qui est toujours aussi intense, même si on n'a pas l'occasion de monter sur les tables pour faire la danse devant les écolos, pour autant on fait toujours des actions sans les dire. La dernière que nous avons menée est de doter tous les équipements de la Petite Enfance, qui sont quand même nombreux, d'un dispositif qui s'appelle Home Détection. Ce dispositif assez unique, qui n'est pas encore popularisé, permet de mesurer en temps réel la qualité de l'air. Vous comprenez pourquoi on a commencé par les nourrissons, les endroits où la notion d'ambiance est la plus forte par l'impact qu'elle peut avoir sur l'environnement. Il permet de mesurer aussi la température intérieure, les fumées et les intrusions. S'ajoute à cette propriété celle d'économies d'énergie, puisque l'on peut savoir instantanément quel est le niveau des fluides, le niveau d'électricité et le niveau de la chaleur. Cela évite d'ailleurs d'avoir des discussions du style : « Monsieur le Maire, il fait chaud, il fait froid », alors que la température est toujours à peu près la même. Il suffit à ce moment-là d'avoir sous les yeux ce qui peut être démontré.

Cette Home Détection va être maintenant élargie à d'autres équipements. Je crois que, là aussi, on jouera notre rôle majeur dans l'approche du bien-être, surtout de nos plus jeunes.

**\* Centre de Vacances de Couloumé – Création d'un gîte labellisé.**

**M. le Maire.**- Au château de Couloumé, nous faisons régulièrement des modifications. La dernière entreprise est la modification d'un appartement d'une superficie de 165 m<sup>2</sup>, afin de l'équiper pour qu'il puisse accueillir 11 personnes. Si vous voulez y aller à titre personnel, familial ou associatif, vous avez la possibilité de le faire dans un cadre particulièrement avantageux et pour des prix très raisonnables, y compris en été.

**\* Nouvel Espace Accueil Service de la CPAM 13.**

**M. le Maire.**- Nous avons eu l'occasion d'inaugurer, à côté de la Maison Régionale de la Santé, la nouvelle agence locale de l'Assurance Maladie dans ses locaux de la Pyramide. La sécurité sociale a malheureusement quitté notre ville. Cela a sans doute perturbé les patients, dans la mesure où ils ne pouvaient pas être informés directement de la situation de leurs dossiers. Lorsque la Sécurité Sociale a voulu déménager, c'est une information qui ne nous a pas fait très plaisir. On a eu l'occasion de discuter avec elle d'une manière assez âpre. Finalement, nous sommes arrivés à protéger la cellule accueil, c'est-à-dire ce qui va directement avec les administrés. Pour la gestion des dossiers qui se fait à Port-de-Bouc, le principe est Internet, le numérique, tout cela n'ayant pas d'impact sur le personnel qui est à Istres. Donc, j'ai moins hurlé que cela puisse fermer, mais en tout cas pour que le personnel soit maintenu, ce qui a valu la création de cette agence locale, donc un investissement de la part de la Caisse Primaire à la Pyramide pour accueillir les administrés de la commune.

**\* Relevé d'infraction par procès-verbal électronique.**

**M. le Maire.**- M. Canovas a une information sympathique à vous donner : la nouvelle méthode de verbalisation par système électronique. Vous l'entendez, je le dis à haute voix, je le crierai s'il le faut : on n'est pas là pour faire du chiffre, on est là pour permettre à la circulation et aux administrés, piétons comme automobilistes et/ou cyclistes, d'avoir des facilités de circuler. Pour cela, la règle de stationnement faillit quelquefois un peu. Souvent, on croit que l'ordre vient du maire, on dit : « Vous êtes intéressé parce que la commune reçoit une participation en fonction des PV », ce qui est absolument faux. On reçoit une participation provenant d'une péréquation nationale, ce qui n'a rien à voir. On ne perçoit pas un pourcentage qui rentre dans les caisses communales sur les PV que l'on met. C'est pourquoi je dis que le discernement doit être chaque fois efficient et qu'il n'y ait pas de cas injustement traité. Aujourd'hui, avec la verbalisation électronique, l'indulgence s'évapore parce que les papiers s'en vont directement au centre de gestion, et cela veut dire que l'on va payer 135 €. C'est déjà énorme pour des gens qui ont des salaires normaux. Pour quelqu'un qui est au RSA, c'est invivable. Donc, je dis : faites en sorte que les règles de maintien de l'ordre public soient satisfaites, mais avec discernement.

**M. CANOVAS.**- Comme vous le disiez, Monsieur le Maire, toujours avec discernement, c'est le maître mot de la politique de la Police Municipale concernant les administrés. Le relevé des infractions se fait maintenant par procès-verbal électronique. Cela ne change pas grand-chose pour les contrevenants, mais ici je crois qu'il n'y en a pas. L'agent est équipé d'un outil électronique moderne, un smartphone qui permet d'enregistrer numériquement et de transmettre directement les contraventions au Centre de traitement par le biais d'une connexion sur l'ordinateur. L'ensemble de ces opérations de verbalisation, à savoir l'enregistrement des contraventions, la notification de la verbalisation et le recouvrement, a lieu de façon électronique. Le déroulement de la procédure est le suivant : l'agent constate et relève l'infraction au moyen de cet appareil. Un support papier est déposé sur le véhicule. Ce n'est pas obligatoire, mais M. le Maire a souhaité que l'on alerte les gens qui ont été verbalisés, de manière qu'ils n'aient pas la double surprise après. Les données des infractions sont télétransmises depuis le service verbalisateur au Centre national de traitement de Rennes. Le titulaire du certificat d'immatriculation est identifié par le système d'immatriculation des véhicules et l'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise. Pour vous, cela ne change pas grand-chose, si ce n'est qu'au lieu d'avoir les deux volets vert et blanc sur le pare-brise, vous avez un petit document qui vous indique que vous avez été verbalisé, tout simplement.

**M. le Maire.**- Les tarifs ont augmenté, ils sont passés de 17 à 35 € et de 35 à 135 €, par la Loi de Finances 2016.

**M. CANOVAS.**- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, notamment pour les stationnements très gênants qui sont passés à 135 €. C'est assez violent, mais malheureusement on est obligé de se plier à la décision du législateur. On essaie de verbaliser le moins possible à ce tarif-là.

**M. le Maire.**- La différence entre stationnement gênant et stationnement qui gêne est limitée. L'un est à 35 €, l'autre à 135. Quand je vous dis de procéder avec discernement, c'est parce qu'à un moment donné le choix qui sera opéré sera cruel.

### III – QUESTIONS ÉCRITES

**M. le Maire.**- La première émane de M. Hedbaut. Il souhaite connaître le calendrier des travaux envisagés par la collectivité pour la création de places de parking supplémentaires rue des Vignerons, allée Beau Soleil, et l'aménagement du nouveau plateau sportif. M. Casado pourrait répondre plus précisément. Je dis simplement que la réalisation au premier semestre 2017 est effective pour ce qui est de l'aménagement du nouveau plateau sportif. En revanche, les places de stationnement vont être traitées avec la Métropole, sur la base des crédits que nous mettons à disposition pour la voirie. On sera capable de vous dire cela avant la fin de l'année.

En ce qui concerne les questions de M. Martin, je crois que je vais le décevoir, parce qu'il y en a quelques-unes qui sont de caractère direct, en mettant nommément des gens en situation. On n'a pas l'habitude de parler des voisins. Mais vous pouvez venir voir M. Chalendard qui vous donnera tous les éléments de réponse. Je me contenterai de répondre à la question concernant la station de relevage de la SEERC. La capacité de cette station pose pour vous une incertitude pour le futur. Vous voudriez être sûr que les ouvrages qui sont là sont suffisants pour intégrer de nouvelles constructions. Je vous rassure : la capacité de cette station de relevage est suffisante aujourd'hui pour intégrer de nouvelles constructions. Toutefois, il est prévu de la renforcer pour répondre à l'évolution de l'urbanisation de la commune. C'est un amendement que nous avons régulièrement en discussion avec le nombre de résidents possibles et le concessionnaire. C'est une décision qui découle de la Loi Barnier.

Sur les projets de constructions, vous vous posez des questions sur les modifications de façades, couleurs, pignons. Venez voir directement M. Chalendard, il vous donnera toutes les réponses.

En ce qui concerne une question plus collective sur les locaux poubelles, rassurez-vous : il n'y a pas de suppression ni de changement, le nombre des abris reste proportionnel à la population qui est installée et les travaux prévus pour les réaliser. Je ne sais pas si la notion d'abris à containers est conservée, en tout cas il s'agit de lieux à containers, puisque maintenant nous faisons moins de murs et moins d'encerclements.

Pour le reste, je vous convie à venir me voir en Mairie, surtout qu'il y a beaucoup d'éléments dont vous sortirez satisfait, parce que la moitié des problèmes est déjà réglée.

Personnellement, j'en ai fini. La parole est à vous tous.

**M. MARTIN.**- En fait, les questions font suite à la réunion de quartier que l'on a faite, qui a donc soulevé tous ces points d'interrogation. Effectivement, il y en a que l'on va régler avec M. Chalendard. Je lui avais envoyé un mail. Il a énormément de mails à traiter et il me répondra quand il aura le temps. Je sais qu'il aura des réponses à apporter, pas à moi mais à mes adhérents et aux personnes qui se posent des questions sur des points bien précis : savoir ce que va devenir notre quartier. On s'y sent bien actuellement, mais on est inquiets, parce que l'évolution des constructions nous permet, je ne dis pas de mettre en doute, mais tout au moins de douter de certaines informations qui sont données, pas forcément par vous, mais on entend des bruits. Je parlerai par exemple d'un terrain qui doit se bâtir, je ne citerai pas de nom, mais tout cela fait qu'on se pose des questions. Je ne vous demande pas de me donner des réponses ce soir, il y a des gens de mon quartier qui sont derrière moi, ils n'attendent pas des réponses ce soir. Mais nous demandons à être reçus effectivement par vous, M. Chalendard, M. Casado. On s'est déjà vus, il faut le reconnaître, mais on aimerait faire une visite de quartier pour justement tout traiter d'un coup, de façon à être clair. Je cherche surtout la clarté, parce que beaucoup de choses se disent, des bêtises certainement, mais il y a aussi des... *(phrase restée en suspens)*

**M. le Maire.**- Monsieur Martin, je citais tout à l'heure la visite récente que nous avons faite à la cité Craon où il y avait pas mal de personnes qui étaient interrogatives, voire même suspicieuses, et les mots que l'on peut employer dans ces moments-là sont toujours un peu limités, dans la mesure où l'on n'arrive pas tout le temps à être convaincant. Comme il est très facile de maintenir une position lorsqu'elle est claire, nous avons donc invité ces gens à venir nous voir, nous avons même fait venir le promoteur, et je peux vous assurer que toutes les personnes -il n'y en a pas ici et c'est dommage- sont parties à la fois rassurées et contentes. Je ne sais pas si vous serez content, je ne sais pas si vous serez rassuré. Tout dépend du degré de réceptivité que l'on a et que l'on transpose sur le problème que l'on entend, mais on fera avec vous exactement la même chose, parce qu'il n'y a pas de raison de ne pas travailler avec vous de manière transparente. Vous me poserez des questions, on vous montrera les plans, on fera venir la personne qui construit à côté de vous et on fera en sorte que vous soyez satisfait au final. On fixera une date la première quinzaine de janvier.

**M. CASADO.**- Par rapport aux rumeurs, je me souviens, quand on avait fait la visite du quartier et qu'on parlait déjà de l'aménagement du Burger pour aller desservir l'opération Bouygues, je vous avait dit : je ne serais pas inquiet pour ça, je serais plutôt inquiet pour le terrain qu'il y a devant chez vous. Pour éviter de se retrouver dans une situation comme ça, il vaut mieux que vous veniez me voir et que l'on fasse une requête au PLU pour conserver l'esprit maison individuelle de ce terrain pour que vous soyez pavillonnaire et que vous soyez protégé. C'est bien moi qui vous ai alerté, ce n'est pas le contraire. Il faut bien comprendre que nous n'avons pas la vision de ce qui peut se dire. C'est une zone à urbaniser qui fait 25 ha. Il y a toujours des gens qui vont vous dire : « Je vais acheter ça, je vais faire un immeuble, je vais faire ci, je vais faire ça ». La seule réponse certifiée que vous pouvez avoir, c'est de venir me voir ou M. Chalendard, on vous donnera les éléments. Je vous ai dit autre chose aussi, parce que vous en parlez dans vos questions, vous dites : « La connexion est au chemin de Trigance et au chemin de Capeau ». On en a discuté aussi. Je vous ai dit : attendez qu'on finisse l'opération et on verra après le sens de circulation. Ça ne sert à rien aujourd'hui d'aller déjà mettre une barrière alors que l'on n'a pas encore créé une voie. On n'est pas là pour embêter les gens. Il faut bien comprendre aussi que, lorsqu'on fait des constructions, il faut bien que les gens soient desservis, qu'ils puissent se rendre chez eux. On connaît les raccourcis, on connaît les problèmes du quartier, on y est allé assez souvent. Donc, on en tiendra compte. Mais laissez faire les choses dans l'esprit.

Les camions pour l'opération qui va sortir, l'ancien Trouillard, ce sera fait à partir du Burger. La voie était tracée. Il y a déjà des riverains qui sont venus nous voir pour les aménagements futurs de la roubine. Ce chemin-là sera emprunté par les poids lourds. On a demandé aux Services Techniques de préparer des arrêtés quand on aura les noms des entreprises qui vont venir, pour qu'elles puissent passer avec des 3,5 tonnes, pour éviter qu'ils passent devant chez vous.

**M. MARTIN.**- On aura des réponses avec M. Chalendard, on ne va pas reprendre le débat, mais j'aimerais aussi qu'on se voie sur place comme vous l'avez proposé, Monsieur le Maire, il n'y a pas de souci. Je ne parle pas en mon nom, je parle au nom des habitants.

**M. le Maire.**- On vit depuis longtemps ensemble une relation confiante et transparente, il n'y a pas de raison que ça change. Après, c'est sûr que si elle est basée sur le refus du changement, de l'évolution des choses, à un moment donné le discours ne peut pas se conjuguer. A partir du moment où vous comprenez qu'il y a une évolution autour de vous, comme vous-même avez pu en profiter à une époque, alors que d'autres personnes autour de vous n'étaient pas heureuses, peu importe, il faut faire fi de ça. L'important est de vivre ensemble dans le temps. On va faire en sorte que vous soyez tranquilisé et il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement que d'habitude.

**M. MARTIN.**- Merci.

**M. le Maire.**- On préfère travailler de cette manière et surtout parce que vous-même vous vous exprimez de cette façon-là, plutôt que d'en arriver à une agressivité qui ne mène à rien. Cela fait des années que les choses sont comme ça. On va se faire un plaisir de vous rassurer.

**M. PANSERI.**- J'ai envoyé un courrier concernant le quartier de Trigance, notamment pour rassurer les riverains du Parc. M. le Maire m'a répondu et m'a indiqué dans son courrier qu'il envisageait de créer un poste annexe de Police sur le quartier.

**M. le Maire.**- C'est exact. Je vous ai aussi dit que je trouvais quand même regrettable que l'on puisse un jour envisager que les équipements dits de bien-être -c'est-à-dire celui du Parc, en l'occurrence- puissent être considérés comme un facteur d'ennui, alors que le but recherché est exactement le contraire. C'est un peu gênant d'en arriver là, surtout qu'il y a eu beaucoup de vandalisme dans les temps antérieurs. Maintenant, il y en a beaucoup moins, les choses se sont arrangées. Il y a quelques petits trafics. M. Canovas va vous donner quelques renseignements sur son action, les rondes ne manquent pas, mais pour quadriller la ville par des points de surveillance -je laisse bien sûr Entressen à part- le reste, qui aurait pu simplement être entre le centre ville et la Mairie annexe de Rassuen, a été enrichi des Echoppes et de Bardin. Dans ce cadre-là, je veux que l'on continue encore et que l'on fasse un nouveau bureau à Trigance pour effectivement répondre à l'importante population qui est en train de s'installer, celle qui y est déjà et celle qui viendra. J'ai déjà vu nos équipements propres, puisqu'on ne l'avait pas initialement dit, donc on va faire des modifications chez nous et on aura effectivement une proposition à faire pour le Quartier Ouest dans sa globalité. C'est plutôt vers le Parc où il y a quelquefois des « petits ennuis » de trafic.

Mais Mme la Directrice Adjointe ne me contredira pas, elle nous a fait comprendre qu'un poste de Police au milieu d'un quartier qui a un aspect social, c'était un peu compliqué, et on l'avait déjà compris. Mais la seule implantation rapide, c'est ici. On a convenu ensemble que cela ne pouvait pas se faire. On peut toujours faire des modifications, mais si on fait des installations de bureaux, ce système de couloir n'est pas intéressant. Et si on va au sous-sol, comme on va le faire bientôt, je vous rassure, on n'est pas en situation visuelle intéressante. C'est pour cela que nous changerons de place et nous irons de l'autre côté.

**M. CANOVAS**.- Pour donner une information et pour rassurer les riverains du quartier de Trigance, effectivement nous avons une première difficulté sur les abords du Parc. Nous avons identifié et localisé les gens qui procèdent à ce trafic. C'est un petit trafic, pas un gros trafic, mais qui génère des nuisances effectivement et je peux comprendre que les gens soient excédés, parce que ce sont des gens qui sont là en permanence, qui squattent le quartier et qui s'adonnent à ce trafic illicite. Sachez simplement que nous travaillons en collaboration avec M. le Commissaire et que nous avons déjà engagé plusieurs actions. Nous avons fait plusieurs interventions avec des interpellations, et nous allons engager dans jours et semaines qui viennent de nouvelles actions, notamment avec des gens qui vont venir de l'extérieur, qui ne sont pas connus et pas identifiés, de manière à localiser plus précisément ces gens et à pouvoir les interpellier, notamment les gens qui viennent alimenter les produits stupéfiants, sachant que la vente de stupéfiants est liée aussi malheureusement aux gens qui consomment ces produits. S'il n'y a pas d'acheteurs, il n'y a pas de vendeurs. C'est un point qui a été localisé. Nous travaillons avec le commissaire, nous allons déployer de nouveaux moyens en attendant que ce poste de Police se crée. Mais, dans les jours et les semaines qui viennent, on va être beaucoup plus précis sur le quartier. Je ne vous en dis pas plus, parce qu'au-delà des actions visuelles que nous menons en tant que Police Municipale, il y a d'autres actions qui sont menées en toute discrétion et qui nous permettront in fine d'interpellier ces gens et de les mettre à l'abri, de manière que ce quartier puisse retrouver une certaine tranquillité.

**M. le Maire**.- S'il n'y a pas d'autres prises de parole, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre présence. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, en vous priant peut-être de venir au centre ville participer à beaucoup de belles choses. Nous avons commencé vendredi, le dimanche a été exceptionnel avec les bergers, la ville était considérablement animée. Profitez-en.

*(La séance est levée à 19 heures 15.)*